

Extrait du Procès-Verbal du Conseil municipal  
du 26 juin 2014  
les temps d'activités périscolaires

1/ Question sur les TAP et l'évaluation des effets des nouveaux rythmes scolaires posée au nom du groupe Pontoise pour tous par Mme Bénédicte ARIES.

**Madame ARIES:** "Donc je ne lirai pas le préambule parce qu'avec un peu de chance la question orale sera annexée au compte rendu. Je dis juste, est-il prévu après une première année d'évaluer l'impact de ces diverses répartitions horaires, sur la santé, le résultat des enfants, l'atmosphère générale de leur école ? Si oui quels sont leurs critères d'évaluation ? Nous ne savons encore rien de ce qui sera proposé aux enfants dans le cadre des activités périscolaires et du projet pédagogique qui devrait les sous tendre. Quelles seront les activités proposées ? par qui seront-elles encadrées ? Merci des réponses."

**Monsieur LE MAIRE:** "Madame FROMENTEIL vous voulez répondre ou vous voulez que je le fasse ?"

**Madame FROMENTEIL:** "Des petites précisions si vous le souhaitez. Ca y est on a pratiquement terminé le PEDT, on a eu notre première réunion mercredi dernier avec l'ensemble des partenaires que nous allons

finaliser au fur et à mesure des réunions. Dans ce PEDT qui est proposé pour juste une année, l'année scolaire 2014/2015, pour pouvoir nous permettre après effectivement de faire une évaluation dans les écoles au niveau des enfants, au niveau des parents d'élèves et au niveau des enseignants et puis même au niveau de tous les partenaires y compris les personnes qui vont intervenir lors de ces TAPs. Donc, on fera un diagnostic des modalités pratiques du PEDT et sur le contenu et la mise en œuvre sera effectuée une évaluation. Donc ça sera fait sous forme de questionnaire de satisfaction, il y aura des tableaux à remplir, on va mettre à disposition et un numéro de téléphone et une adresse mail qui sera enregistrée et que nous consulterons de façon très régulière pour répondre le plus rapidement possible.

Donc juste pour information, dans la composition du groupe de travail du PEDT uniquement dans le groupe restreint il y a donc le maire adjoint en charge du scolaire donc moi même, le directeur général adjoint des services à la population, le directeur de l'Éducation, la directrice de la politique de la Ville et de la jeunesse, l'inspectrice de l'Éducation Nationale, six directeurs d'école ou enseignants, les volontaires, à priori ils ont l'air de dire qu'ils vont probablement essayer de tourner les uns les autres, six représentants de parents d'élèves, un référent périscolaire, le responsable du service périscolaire, le coordinateur des ALSH, la responsable des ATSEM et le responsable du service scolaire. Ce groupe de travail restreint se réunira trois fois par an pour travailler sur le PEDT, enfin continuer en tout cas à travailler sur le PEDT.

Ensuite vous aviez demandé quelles étaient les activités proposées donc on a déjà commencé à travailler beaucoup sur ce que j'avais déjà pu expliquer les dernières fois avec les diverses associations. On aura donc, on a déjà des personnes qui nous auraient répondu positivement telles que les associations, je parle uniquement des associations pour le moment "Autour du vitrail", "Les petits débrouillards", "Les Z'Herbes Folles", "Le CAUE", "La prévention routière", la sophrologie, enfin une association de sophrologie, "les ateliers du contrepoint", "Adagio" pour la motricité, un ensemble vocal, les jeux pour tous, Aire de jeux, "Soundiata", une association de judo, une association de basket, une association de badminton, une association de gym rythmique, une association de tennis de table et la capoeira pour le moment et ça continue, les propositions continuent à arriver. La capoeira c'est bien, c'est d'actualité. On essaiera de faire, de travailler avec des critères d'évaluation, des optiques généraux, des objectifs opérationnels, des moyens et des indicateurs tant quantitatifs que des indicateurs d'activité. Donc sur le comportement, l'autonomie, la fatigue, l'agitation, des bilans avec les enfants, on va donc demander bien sûr aux parents mais également aux enfants comment trouvent-ils les activités, est-ce qu'ils se sentent bien à tel moment. En tout cas, on va essayer dans la mesure du possible, enfin dans la mesure du possible bien évidemment de respecter en tout cas le rythme de l'enfant puisque de toute façon je vous rappelle bien évidemment que cette loi a été faite en faveur du rythme de l'enfant. Tout ça donc avec des bilans, des questionnaires pour les parents, enseignants et encadrants. Après voilà les personnes qui encadreront ces activités il y aura donc tout le personnel d'animation actuelle encadré donc par les neuf référents. On aura à partir de l'année prochaine en plus des neuf référents, neuf référents adjoints, périscolaires, il va y avoir donc le personnel ATSEM qui se monte à 53 ATSEM, les personnels des autres services, un certain nombre, on a eu un certain nombre de réponses au niveau des enseignants qui souhaitent participer à ces TAPs. Il y a 14 enseignants pour le moment qui nous ont répondu favorablement pour pouvoir participer à ces TAPs. Voilà je peux vous énumérer a priori si vous le souhaitez le nombre d'enseignants sur le nombre d'écoles si vous le souhaitez. Voilà dès que de toute façon on aura terminé la rédaction finale de ce PEDT qui de toute manière va être faite extrêmement rapidement parce qu'elle va être mise à disposition, c'est un document que nous devons rendre avant, enfin le 30 juin, on pourra le consulter en ligne sur le site de la Ville."